

Fin de la réhabilitation des 170 logements de Gabriel PERI-St Denis (93) – tranche 2

Présentation de l'opération

La résidence Gabriel Péri a fait l'objet de deux réhabilitations distinctes (délimitées par la rue Charles Beaudelaire) :

- la première, qui concernait 539 logements a été réceptionnée au printemps 2007,
- la seconde qui concerne **les bâtiments 14, 15 et 16 soit 170 logements** vient de l'être.

Depuis sa construction (1968-1970), cette résidence conçue par les architectes André Lurçat et Albert Michaut n'avait jamais fait l'objet d'une intervention lourde. Le dernier ravalement avait été réalisé entre 1988 et 1990.

Cette réhabilitation, engagée en février 2008 et qui se termine, a été financée grâce à des financements Palulos et répond à la volonté de l'Office Public Plaine Commune Habitat de mener un programme qui concilie qualité, créativité architecturale et contraintes budgétaires pour l'amélioration du cadre de vie des habitants du quartier.

Description des travaux réalisés

Le projet a été confié au **cabinet d'Architecture ARCHETUDE**, associé au **B.E.T BERIM**.
L'entreprise générale **BREZILLON** a effectué les travaux suivants :

DANS LES LOGEMENTS :

- Le remplacement des menuiseries extérieures (PVC double vitrage),
- Pose de persiennes sur toutes les chambres, les séjours et cuisines,
- La mise en place de la VMC (réutilisation des shunts existants),
- La mise aux normes électricité et gaz des logements,
- Le rééquilibrage des réseaux chauffage,
- Le remplacement des équipements sanitaires (lavabos, évier, baignoire ou douche, WC) et reprises de sols souples et faïences liés à ces interventions,

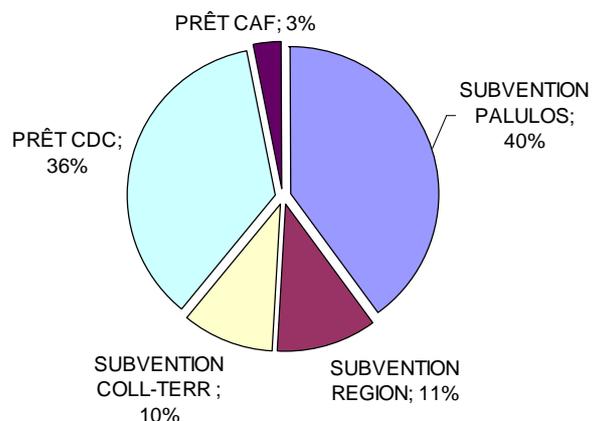
DANS LES PARTIES COMMUNES

- Réaménagement complet des halls d'entrées (remplacement des boîtes aux lettres, réfection des sols et murs, des éclairages).
- Réfection sol et murs des niveaux supérieurs,
- Remplacements des menuiseries,
- Mise aux normes de l'installation électrique,
- La mise en place de collectes enterrées permettant le tri sélectif et la condamnation des locaux vide ordures,
- Amélioration de la sécurité incendie par la reprise des colonnes sèches et la mise en place d'un désenfumage permanent,
- Réfection complète des ascenseurs et mise en place d'un accès dès le RDC pour le bâtiment 16.
- Le ravalement : imperméabilisation totale des bâtiments, reprises d'étanchéité des balcons et révision des gardes corps.

Les partenaires financiers

Cette réhabilitation a représenté un investissement de 3 929 148 euros, avec des financements répartis de la façon suivante :

Subvention PALULOS CGLLS	1 571 659 euros
Subvention Région Ile de France	425 000 euros
Subvention collectivité territoriale	392 915 euros
Prêt CAF	117 193 euros
Prêt CDC à 3,4%	1 422 381 euros



La concertation avec les habitants

De nombreux rendez-vous ont permis aux habitants d'être parties prenantes au projet : enquête pré-travaux, réunions publiques, groupes de travail, réunions de chantier pendant les travaux, visite du logement témoin et une enquête de satisfaction après travaux a été lancée.

Quelques photos



Contacts :

Lucie Garret, Communication – lgarret@plainecommunehabitat.fr – 01 48 13 62 22

Mustapha GHOUJDAMI , chargé d'opération – mghoujdami@plainecommunehabitat.fr – 01 55 84 43 68